



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le tunnel du LEB sous l'avenue d'Echallens est prêt pour sa mise à l'enquête publique

La transformation du LEB en RER vient de franchir une étape décisive. Le projet définitif du tunnel sous l'avenue d'Echallens sera déposé demain, mardi 6 octobre, à l'Office fédéral des transports (OFT), prélude à sa mise à l'enquête publique. Sa réalisation le plus rapidement possible doit résoudre définitivement les problèmes de sécurité posés par la cohabitation entre le train, les automobilistes, les cyclistes et les piétons sur l'avenue d'Echallens à Lausanne. En attendant sa mise en service, le Canton, la Ville de Lausanne, les tl et le LEB collaborent activement pour réévaluer les mesures de sécurité en fonction de l'évolution des usages.

Le projet de tunnel sous l'avenue d'Echallens est entré dans sa dernière ligne droite. La procédure d'approbation de ses plans commencera demain avec le dépôt du dossier à l'Office fédéral des transports. Sa mise à l'enquête publique pourra ainsi commencer ces prochaines semaines. La construction de cette infrastructure devisée à 145 millions de francs est stratégique pour achever la transformation du LEB en RER et ainsi garantir à la région du Gros-de-Vaud un accès fiable à l'agglomération lausannoise. En effet, le chemin de fer régional le plus fréquenté du canton ne cesse d'attirer toujours plus de clients. À la fin de cette année, selon les prévisions, 3.6 millions de voyageurs auront emprunté cette ligne, soit une hausse annuelle de 9.4%.

La construction de ce souterrain de plus d'un kilomètre de long doit également permettre de régler définitivement la question de la cohabitation difficile entre les piétons, les cyclistes, les voitures et le train sur l'avenue d'Echallens. La circulation tous les quarts d'heure d'un RER moderne dans une rue fortement urbanisée pose un nombre de problèmes croissants. Voilà pourquoi le Canton, la Ville de Lausanne les tl et le LEB s'engagent à réaliser le plus rapidement possible ce tunnel. La finalisation du dossier d'approbation des plans a pris seulement une année entre la présentation de l'avant-projet et son envoi à l'OFT. Un délai aussi court pour finaliser techniquement un projet de ce type représente un petit record.

La délivrance du permis de construire est espérée pour le premier trimestre 2017, ce qui permettrait une mise en service du nouveau tracé souterrain du LEB à l'horizon 2020. Le tunnel sera intégralement à double voie et permettra de garantir

l'augmentation de la capacité de la ligne de chemin de fer régional qui compte parmi les trois premiers transporteurs du canton, après les CFF et les tl.

Retour d'une desserte par bus sur l'avenue d'Echallens

En attendant l'ouverture du tunnel, les partenaires du projet continuent en permanence à évaluer des mesures pour améliorer la sécurité sur l'avenue d'Echallens. Les trois accidents qui ont eu lieu cette année donnent lieu à des études pour réduire les risques au minimum.

La suppression de la desserte par bus de l'arrêt Saint-Paul, dès le 5 septembre dernier, consistait en une mesure de sécurité d'urgence. Une réflexion autour d'une solution alternative, facile à mettre en place a immédiatement été entamée par les tl et la direction des travaux de la Ville de Lausanne pour redonner aux habitants du quartier un lieu de prise en charge sur l'avenue d'Echallens.

Situé au niveau du n°17 de l'avenue (début du chemin des Clochetons), le nouvel arrêt sera mis en service dès mercredi matin 7 octobre. L'étude de plusieurs scénarios a révélé que cet emplacement était le plus adéquat, tenant compte à la fois de la distance inter-arrêt, tout en garantissant les conditions de sécurité (le LEB circule déjà en souterrain à cet endroit).

En parallèle, d'autres mesures pour renforcer l'offre de transport dans le quartier, à court et moyen termes, sont encore à l'étude.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 octobre 2015

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01 Olivier Français, conseiller municipal, Ville de Lausanne, 021 315 52 00 Daniel Leuba, responsable unité LEB aux tl, 021 621 04 99